

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 avril 2012

**Présents :** M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Beghin, Doucy, Margez, adjoints

Mmes Guillaud, Vanbutsele, MM Bernard, Pade, conseillers.

Excusés : Mme Top procuration à M Delcourt, Mme Meurillon procuration à M Beghin, Mme Barret procuration à Mme Guillaud, M Delcroix procuration à Mme Vanbutsele, M Loosveldt procuration à M Padé

Secrétaire de séance : M Régis Doucy

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour :

- dénomination du « Chemin de la Plaine » et de l' «Allée de la Gare ».

- demande de subvention auprès de la CAF pour la construction des classes.

Approuvé à l'unanimité.

### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 mars 2012

Celui-ci a été distribué toutes boîtes (Ptit bachinois N° 120). Approuvé à l'unanimité.

### 2. Compte-rendu des délégations accordées à M le Maire, article L.2122-22 du CGCT (conseil municipal du 15 mai 2009)

Marchés Publics :

- N° 2012/02 : choix d'un bureau d'étude afin d'assurer la mission SPS pour la construction des classes maternelles et de leur annexe au groupe scolaire J. Brel. 4 bureaux d'études ont répondu. C'est la société COBAT pour 2091 € TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/01 : choix d'un bureau de contrôle technique pour la construction des classes maternelles et de leur annexe au groupe scolaire J Brel. 4 bureaux d'études ont répondu. C'est la société APAVE pour 4 939 € TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/03 : choix d'une entreprise pour assurer la couverture-étanchéité des classes maternelles et de leur annexe au groupe scolaire J. Brel. 3 entreprises ont répondu. C'est la société CANER pour 48 495 € TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/04 : choix d'une entreprise pour la fourniture d'un nouveau columbarium de 18 cases et mise en place d'une stèle au jardin du souvenir. Cet équipement sera obligatoire dès 2013. Le columbarium actuel est presque complet. 4 entreprises ont répondu. C'est la société GRANIMOND pour 16 181 € TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/05 : choix d'une entreprise pour assurer la fourniture d'un radar pédagogique. 6 entreprises ont répondu. C'est la société MAGSYS pour 3 504€ TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/06 : choix d'une entreprise pour assurer la fourniture d'un dupli copieur. L'équipement actuel était en fin de vie. 4 sociétés ont répondu à l'offre de service. C'est la société IFG pour 4 861 € TTC qui a proposé l'offre la plus avantageuse.

- N° 2012/07 : choix d'une entreprise pour assurer la fourniture et la pose d'un système d'aspiration centralisé pour les classes en construction et les 4 classes actuelles du primaire. C'est la société DUOVAC pour un montant de 3 501 € TTC qui a été choisie.

L'ensemble de ces commandes (69 000 €) est prévue au budget 2012 et entre dans l'enveloppe votée.

### 3. Fixation des tarifs pour la sortie à Bellewaerde

En 2011, cette prestation a coûté 2 538 € pour une recette de 1 478 €. Les prix demandés n'ont pas varié en 2011.

Selon la nouvelle offre 2012 du voyageur pour une prestation complète (transport et billets d'entrée), le prix des entrées a augmenté de 1 €, le coût du transport a augmenté de 50 € par bus. En conséquence, M le Maire propose pour 2012 les tarifs suivants : gratuit pour les enfants de Bachy en maternelle ou primaire, 18 € pour

les ados de 11 à 16 ans de Bachy, 29 € pour les adultes de Bachy, 27 € pour les 4 à 16 ans extérieurs et 32 € pour les adultes extérieurs. Ces tarifs sont validés par l'ensemble du conseil.

#### 4. Proposition d'équiper en nouveau mobilier les nouvelles classes de maternelle

M le Maire propose d'équiper les futures classes de maternelles en nouveau mobilier scolaire. L'enseignante des maternelles avec l'appui d'un fournisseur spécialisé a simulé l'équipement de sa classe. Le montant de l'équipement pour une classe s'élève à 5 800 €. M le Maire propose d'allouer un budget de 12 500 € pour les deux classes et le dortoir. Le Conseil est favorable à l'unanimité pour l'équipement des classes et du dortoir en nouveau mobilier.

#### 5. Demande de subvention pour l'équipement des classes de maternelle

M le Maire propose de solliciter M Jean-René Lecerf, sénateur, pour une subvention exceptionnelle, au titre de son enveloppe parlementaire, afin de contribuer à l'équipement des futurs locaux (les classes de maternelle et le dortoir) qui vont être mis en service en janvier 2013.

Approuvé à l'unanimité.

#### Information : proposition du passage en numérotation métrique pour plusieurs rues.

M le Maire propose de passer en numérotation métrique en raison des difficultés rencontrées par :

- les services de sécurité (pompiers, SAMU, gendarmerie, médecins de garde) qui ont de grandes difficultés pour localiser leur lieu d'intervention,
- les facteurs remplaçants pour assurer correctement leur mission dans certaines rues et surtout place de la Liberté (sécurisation de la distribution du courrier).
- les habitants qui se plaignent des mauvaises livraisons à domicile (de plus en plus fréquentes avec les commandes par internet).

A cela s'ajoute des complications pour la gestion des listes électorales, la distribution des courriers ciblés, la liaison avec les services de collecte des déchets (réparation des bacs, réclamation de ramassage) et la création de numéros d'habitation pour les nouvelles constructions venant s'intercaler dans l'existant.

Pour toutes ces raisons, il est souhaitable de passer à la numérotation métrique.

Les numéros seront calculés à partir d'un point zéro de début de rue. Le point zéro de la numérotation sera le plus proche du perron de l'église, sauf exception par rapport à l'arrivée venant de la Route Départementale. M le Maire propose le changement des numérotations des rues Calmette et Pasteur pour cette année 2012.

Pour faciliter le repérage des habitations de la place de la Liberté, il est souhaitable de renommer les rues qui mènent à cette place.

M le Maire projette en séance un diaporama des évolutions souhaitées.

#### 6. passage en numérotation métrique de la rue Calmette

Numérotation à partir de son entrée rue Clémenceau (point zéro), jusqu'au croisement avec la RD955. Cette modification prend en compte 36 habitations environ. Accord à l'unanimité.

#### 7. passage en numérotation métrique de la rue Pasteur

Prolongation de la rue Pasteur jusqu'au croisement avec la rue de l'Egalité, en prenant en compte une partie de ce qui est appelé « place de la Liberté ». Numérotation à partir de son entrée rue de l'Egalité (point zéro), jusqu'au croisement avec le chemin rural 70. Cette modification concerne 52 habitations environ. Accord à l'unanimité.

#### 8. Dénomination d'une voie et passage en numérotation métrique pour 2 impasses :

M le Maire propose

- de nommer l'impasse derrière l'église : « Impasse de l'église ».

Numérotation à partir de son entrée rue Pasteur prolongée (point zéro), jusqu'au fond de l'impasse. Cette modification prend en compte 5 habitations. Accord à l'unanimité.

- d'officialiser et de numéroter l'impasse qui donne dans la rue Pasteur « Impasse Pasteur ».

Numérotation à partir de son entrée rue Pasteur (point zéro), jusqu'au fond de l'impasse. Cette modification prend en compte 6 habitations. Accord à l'unanimité.

## 9. Dénomination d'une voie et passage en numérotation métrique pour la rue qui mène à la mairie.

Actuellement cette voirie est appelée « Place de la Liberté », ce qui déconcerte de nombreux livreurs et autres visiteurs.

- Proposition de nommer la voie qui vient de la rue Foch jusqu'au croisement avec la rue Pasteur. M le Maire propose soit rue des Archers, soit rue de la Mairie ou autres propositions du Conseil. Les commissions « voirie et bâtiment » ont une préférence pour la rue des Archers, en fonction de l'origine de cette rue. Après débats, le Conseil se prononce à l'unanimité pour la dénomination « rue des Archers ».

Le point zéro pour la numérotation sera fixé à partir de l'intersection avec la rue Foch (entrée du village). Cette modification prend en compte 9 habitations.

De ce fait, la place de la Liberté ne comportera plus que de bâtiments publics (église, mairie, locaux associatifs, salle des fêtes, foyer rural).

## 10. Dénomination de 2 voies et passage en numérotation métrique

Régularisation du « chemin de la Plaine » (2 habitations) qui donne rue de l'Egalité et de l'Allée de la Gare qui donne sur la RD955 (2 habitations). Accord à l'unanimité.

## 11. Le conseil propose à M le Maire d'organiser une réunion publique avec les habitants des rues concernées.

L'ensemble de ces opérations amène une charge importante pour nos services. Une première réunion a permis d'établir une ébauche de planning :

- délibération du Conseil,
- mesurer la position de chaque habitation,
- choix des plaques de maison,
- réunion publique,
- courrier personnalisé à chaque habitant,
- attente des réponses pour commande des plaques de numéros,
- second courrier à chaque habitant (attestation de numérotage),
- courrier aux institutionnels (poste, SDIS, gendarmerie, impôts, Noreade, EDF, INSEE, Conseil Général,...)
- pose des numéros de maison,
- pose des plaques de rues modifiées.

Environ 112 habitations vont changer de numérotation.

Un planning est élaboré en réunion : Mai recensement des populations et réunion publique, mi-mai envoi du premier courrier aux riverains, début juin commande des plaques et panneaux, juin second courrier, juillet installation des plaques.

## 12. Majoration des droits à construire (loi publiée le 20/03/12)

La loi du 20 mars 2012 prévoit une majoration automatique de 30% des droits à construire (hauteur, emprise au sol, etc), pour la construction ou l'agrandissement de bâtiments à usage d'habitation. Cette mesure ne porte que sur les autorisations déposées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016. La majoration est applicable au plus tard à l'expiration d'un délai de 9 mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi, soit le 20 décembre 2012. Les communes doivent obligatoirement organiser une consultation du public sur une note d'information présentant les conséquences de cette majoration au regard des objectifs du P.A.D.D. Le public dispose d'un mois pour formuler ses observations à compter de la mise à disposition de cette note qui peut être mise en ligne sur le site internet de la commune et en mairie. Un registre pour recueillir les observations sera disponible en mairie. Une synthèse des remarques sera faite par M le Maire et la Commission urbanisme et sera consultable par le public. Puis le conseil municipal délibérera soit pour supprimer cette mesure, soit pour la sectoriser (UA, UB, Ug,...), soit pour instituer la majoration prévue par l'article L123-1\*11. A défaut de délibération, la majoration de 30% s'appliquera sur tout le territoire. Il nous faut fixer les modalités de concertation du public.

L'objectif de cette mesure est de permettre au niveau national la construction de 40 000 logements supplémentaires par année, sans consommer de terres agricoles supplémentaires.

Proposition d'un planning : Mai réalisation de la note d'impact, juin information des dates de mise à disposition, juillet consultation du public, en septembre synthèse des remarques, début octobre délibération du Conseil. Le public pourra consulter la note de synthèse par le site Internet et en mairie.

Accord à l'unanimité pour suivre cette procédure.

**13. Demande de subvention auprès de la CAF pour la construction des classes et le dortoir**  
Etant donné que les classes et le dortoir servent 6 semaines par an pour accueillir les ALSH et que la CAF aide l'investissement pour les structures accessibles aux accueils de loisirs, M le Maire propose de demander une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales.

Le montant des travaux H.T., hors missions de l'architecte, VRD, contrôle technique et hygiène et sécurité, est de 422 062,24 €. Ces nouveaux bâtiments seront utilisés 144 jours par an pour l'école et 30 jours par an pour les ALSH. La CAF subventionne à un taux maximal de 40%. En appliquant les ratios, on pourrait obtenir une subvention d'un montant maximum de 29 156,06 €.

Approuvé à l'unanimité.

#### **14. Compte-rendu des travaux des commissions**

##### **14.1- Représentant CCPP au Pays Pévélois par M Delcourt (27 mars, 31 mars, 16 avril)**

- Vote du budget 2012, suivi des actions du PLDE (opération BOUTIC, FISAC, ...)

##### **14.2- Représentant CCPP au SYMIDEME par M Delcourt (19 mars).**

- Vote du budget 2012. Pas de hausse prévue pour 2012 La construction de la nouvelle déchetterie à Genech est prévue au budget.

##### **14.3- Représentant au SERMEP par MM Beghin et Padé (22 mars)**

- Vote du budget 2012. Projets retenus en 2012 dont le renforcement électrique rue de la Libération.

##### **14.4- Représentant au SIPEM par MM Beghin et Margez (19 mars)**

- Vote du budget 2012. Solde des comptes à fin 2012

##### **14.5- Représentant CCPP à l'office du tourisme par M Doucy (31 mars, 4 avril, 16 avril)**

- Inauguration du nouvel office de tourisme à Cysoing.

- Planning des actions 2012.

##### **14.6- Commission voirie par M Margez (5 avril)**

- Planification 2012. Lancement des travaux de réfection par « PEVELE TP », commande de panneaux de signalisation. Recensement des passages piétons à refaire.

##### **14.7- Commission seniors de la CCPP par Mme Fievet (11 avril)**

- Nouvelles activités prévues par l'association « EOLLIS », portage des repas à domicile (50 000 en 2011), passage à 6,05 € au 1<sup>er</sup> juillet par repas livré à domicile.

#### **15. Informations diverses**

- Situation de nos finances à fin avril 2012.

- Vente d'une habitation 12 rue du maréchal Foch (prés de l'école).

- Réforme des Collectivités territoriales (calme plat actuellement).

- Avancement de la construction des classes à J. Brel (fondations coulées à ce jour).

- Avancement du projet rue J.B .Lebas (réunion des riverains), enfouissement des lignes à moyenne tension).

- Médiathèque : nouvelles collections, modification des étagères.

- CCPP : Projet du centre nautique à Genech. Le vote est prévu avant mi-juillet, lors d'une prochaine assemblée.

- Conseil d'école : 18 préinscrits prévus. Les effectifs seront en hausse.

- Environnement : ramassage des poubelles.

- Permanence pour les différentes élections.

- Dimanche 28 avril, journée des déportés à Bourghelles.

- Dimanche 3 juin, fête médiévale à Mons en Pévèle.

- Courrier de M Pavvros, Vice-président du C.G. en charge des infrastructures au sujet des aménagements pour la RD955.

Clôture de la réunion à 23h20.